

Licence Professionnelle



Services à la personne

Parcours Ingénierie des services d'aide à domicile

Les métiers du service à la personne sont en plein développement. Ils se professionnalisent et requièrent des compétences diverses alliant la gestion de projet au droit et à l'éthique. Ce diplôme forme des professionnels des services d'aide à domicile qui accompagnent les publics bénéficiaires dans leur vie quotidienne.

Quels types de formation ?

Formation en apprentissage
Formation continue

Fiche RNCP n° 29746
Code diplôme : 25033009

Comment s'organisent les études ?

► Formation en apprentissage

Les études sont organisées sur une année (octobre à septembre) avec un rythme alterné entre un établissement du secteur des Services à la personne (2 semaines) et l'IUT (1 semaine). Le volume horaire global est de 550 heures de cours (16 semaines) et 36 semaines en entreprise.

► Formation continue

La licence professionnelle Services à la personne, parcours : ingénierie des services d'aide à domicile s'adresse à des professionnels en reprise d'études. Elle se déroule sur 30 semaines intégrant 16 semaines de cours et 14 semaines de stage.

Objectifs

Disposer de l'ensemble des compétences et des méthodes d'intervention attendues par les structures du secteur en matière d'encadrement intermédiaire et d'accompagnement social et médico-social.

Moyens pédagogiques

Cette formation dispensée en partenariat avec l'IUT de Bobigny (Université Paris 13) s'appuie sur un corps enseignant composé à la fois d'universitaires et d'intervenants issus du monde professionnel.

Compétences visées

- Conduire un projet et travailler en réseau et en partenariat
- Maîtriser le cadre juridique et les outils de gestion des structures du secteur
- Connaître les dispositifs de l'accompagnement social et médico-social
- Maîtriser les problématiques spécifiques aux personnes accompagnées
- Faire preuve de l'éthique et de la déontologie exigées par la relation d'accompagnement

Perspectives professionnelles

- Responsable de secteur d'un service d'aide à domicile
- Responsable d'unité de service à la personne
- Responsable de service d'un pôle d'action sociale
- Coordonnateur d'un service social
- Responsable d'unité de vie
- Responsable d'association à caractère social
- Coordonnateur de service de soins à domicile
- Responsable d'association caritative
- Responsable d'un secteur de maisons de retraite
- Responsable d'un secteur d'établissement médico-social



Comment nous rejoindre ?

Conditions d'admission

Être titulaire d'un BAC+2 ou 120 ECTS (L2 en Sciences humaines et sociales, Psychologie, Droit, AES, DUT Carrières Sociales, DUT Gestion des Entreprises et des Administrations, BTS ESF, SP3S... ou autre).

Spécificité pour la formation en apprentissage :

- Avoir moins de 30 ans
- Candidature en ligne : <https://ecandidat.app.u-paris.fr/sh1/>
- Présélection sur dossier, et, pour les candidats retenus, entretien avec l'IUT et le CFA ADAFORSS.

Spécificité pour la formation continue :

- Salariés ou demandeurs d'emploi pouvant justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle, dont la spécialité est liée aux métiers du social.
- En l'absence de diplôme Bac+2, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels (VAP) : dossier à télécharger sur le site de l'IUT et à remettre à l'appui du dossier de candidature.
- Coût du cycle de formation continue : 6 600,00 €*.
- La prise en charge du coût de la formation peut être assurée dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO, Pôle Emploi...
- Candidature en ligne : <https://ecandidat.app.u-paris.fr/sh1/>
- Présélection sur dossier, épreuve écrite pour les candidats admissibles.

Droits d'inscription universitaire

Obligatoires, ils sont fixés chaque année par arrêté à paraître en juillet.

CVEC :

Pour plus d'informations :

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Le contenu pédagogique*

La pratique du contrôle continu des connaissances pour l'attribution du diplôme implique la participation des étudiants à tous les cours.

U.E. 1¹ : CONNAISSANCE DU SECTEUR SOCIAL ET MEDICOSOCIAL (10 ECTS²)

- Politiques sociales et médicosociales
- Structuration de l'offre
- Réglementation des SAD
- Dynamiques partenariales et travail en réseau

U.E. 2 : CONNAISSANCES DES PUBLICS ET DE LEURS PROBLEMATIQUES (7 ECTS)

- Sociologie de la dépendance et du handicap
- Psychologie de la dépendance et du handicap
- Ethique et déontologie
- Pathologies et traitements
- Dispositifs médicaux et paramédicaux

U.E. 3 : DROIT ET OUTILS DE GESTION (7 ECTS)

- Droit des structures du secteur
- Droit du travail
- Droit des majeurs protégés
- Techniques financières et comptables
- Bureautique

U.E. 4 : MANAGEMENT (6 ECTS)

- Sociologie des organisations
- Gestion des ressources humaines
- Outils de management

U.E. 5 : CONDUITE DE PROJET (10 ECTS)

- Méthodologie de projet
- Analyse des pratiques
- Expression et communication
- Langues

U.E. 6 : PROJET TUTEURE (10 ECTS)

U.E. 7 : STAGE (10 ECTS)

¹U.E. : Unité d'Enseignement
²ECTS. : European Credits Transfer System

Comment nous contacter ?

Obtenir les informations pédagogiques :

Département Carrières Sociales

- 01 76 53 48 04
- secretariat-cs.iutparis-seine@u-paris.fr

IUT de Paris - Rives de Seine

143, avenue de Versailles
75016 Paris

Tél : 01 76 53 47 00

iutparis-seine.u-paris.fr

Obtenir un devis et remplir le dossier de financement :

Service Formation Continue et Alternance

- 01 76 53 49 75
- bernadette.amiaud@u-paris.fr

M Exelmans, Mirabeau, Eglise d'Auteuil, Chardon Lagache

BUS 22, 62, 72, PC1

RER Ligne C station Pont du Garigliano

T T3 station Pont du Garigliano

